

# Cergy-Pontoise veut faire de la semaine en 4 jours un outil d'équité entre les agents

Marie Malaterre

La question de la semaine en 4 jours (sans réduction du temps de travail) revient comme une petite musique au gré des différentes prises de parole du Premier ministre, Gabriel Attal. Après l'annonce d'un projet d'expérimentation dans les administrations dans le cadre de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre a confirmé, la semaine dernière, lors d'un déplacement dans les Vosges, que l'ensemble des administrations centrales de l'État testeront effectivement le dispositif à compter du mois de septembre prochain.

Nombreuses sont les administrations à s'être déjà intéressées à la question, et ce bien avant l'expression des volontés gouvernementales sur la semaine en 4 jours. À l'image de la commune de Grenoble ou encore de la métropole de Lyon, Cergy-Pontoise, commune nouvelle située à cheval sur les départements du Val-d'Oise et des Yvelines, s'apprête également à tester le dispositif, mais sous un angle un peu différent.

À l'occasion de la signature d'un "pacte social" visant à améliorer les conditions de travail des agents, une phase d'expérimentation autour de la semaine en 4 jours y a été annoncée. *"Mais uniquement pour les agents n'ayant pas accès au télétravail, précise Jérôme Lesavre, directeur général adjoint adjoint « ressources » à Cergy-Pontoise. L'idée est aussi de faire de ce dispositif une mesure d'équité."*

La commune considère ainsi que le télétravail apporte une possibilité de souplesse à l'organisation du travail, mais un responsable de bassin dans une piscine ou un responsable de la collecte des déchets ne peuvent pas en bénéficier pour des raisons évidentes. *"Il s'agit d'offrir à ces agents aussi la possibilité de concilier leurs temps de vie",* ajoute Jérôme Lesavre.

La commune va tout d'abord lancer un appel à manifestations d'intérêt auprès des agents, avec l'ambition de faire démarrer l'expérimentation dans les services volontaires au début de l'année 2025. *"Le test se fera sur des collectifs de travail homogènes, et si, dans les collectifs concernés, il y a des agents qui ont accès au télétravail, ils auront le choix entre tester la semaine sur 4 jours ou garder leurs jours de travail à domicile",* poursuit Jérôme Lesavre.

## Mesurer les différents impacts

Les collectifs auront la possibilité de tester plusieurs formules : la semaine en 4 jours, en 4,5 jours ou encore en alternance une semaine de 4 jours suivie d'une semaine de 5 jours. *"Nous nous sommes rendu compte que les agents parents étant en garde alternée pouvaient être intéressés pour travailler davantage les semaines où ils n'ont pas leurs enfants et moins lorsqu'ils en ont la*

*garde*”, poursuit Jérôme Lesavre. L’objectif est aussi de tirer toutes les conclusions nées de cette expérimentation et notamment de mesurer son impact sur la conduite des projets, l’organisation, mais aussi sur le plan écologique, avec une diminution supposée des déplacements des agents.

Cette expérimentation s’inscrit donc dans le cadre de la signature d’un pacte social qui vient d’être conclu au sein de l’agglomération avec les organisations syndicales et présenté aux agents. Un dispositif qui poursuit le travail engagé dans le cadre du projet d’administration territoriale et entend offrir aux agents la capacité de s’exprimer et les associer aux sujets liés à leurs conditions de travail.

Le pacte de la ville de Cergy-Pontoise est décliné autour de 7 axes : préserver la santé et la sécurité des agents ; aménager des espaces de travail conviviaux et adaptés aux usages de demain ; mieux concilier le temps de travail avec les besoins de service public et les attentes des agents ; faciliter les parcours et projets professionnels ; renforcer l’action sociale en faveur des agents et de leurs familles ; mieux soutenir les agents des régies et des sites extérieurs excentrés et enfin favoriser un management innovant et à l’écoute.